

Réunion du CM du mardi 25 juin 2019

- 1- Tracteur
 - En phase de négociation entre 2 modèles
- 2- Gestion du personnel
 - Tout le personnel a été vu pour le changement des primes
- 3- Remplacement de Régine
 - Embauche de Valérie Allandrieu à compter du lundi 2 septembre.
Modification du tableau des emplois.
- 4- Dossier travaux Mairie
 - Compte rendu de la réunion du mardi 4 juin
 - Compte rendu de la réunion du mercredi 19 juin
- 5- Skate parc
 - La commande est faite
 - Devis à lancer pour la clôture
- 6- CCAS
 - Compte rendu de la réunion CCAS du mercredi 19 juin
- 7- Fête des Ecoles du 21 juin
 - Bilan de cette première manifestation
- 8- 14 juillet
 - Préparatif et organisation de cette journée
- 9- Conseil de classe du jeudi 20 juin
 - Compte rendu de la réunion
- 10- Fauchage par Lecoin
 - Etat des lieux avant la farfouille du 30 juin et le 14 juillet
- 11- PLU
 - Compte rendu des échanges avec Mme Dally Martin
- 12- Vente des terrains du Grand Banc et de Jolonoz
 - Suite à absence de Mr le Maire, la première signature aura lieu le lundi 24 juin à 19h
- 13- Eau - assainissement
 - Modification du tarif eau – assainissement :
 - Pour équilibrer le budget eau – assainissement, une augmentation du tarif de l'assainissement et de la partie fixe assainissement doivent être réalisées, un tarif de prélèvement à la ressource doit être instauré pour l'eau.
eau : pas de changement : 0.90 euros

assainissement : 1 euro au lieu de 0.95 euros
partie fixe eau : pas de changement : 30 euros
partie fixe assainissement : 30 euros au lieu de 12 euros
instauration d'un tarif de prélèvement à la ressource d'eau de 0.10 euros/m3

- le Conseil Municipal vote les admissions en non valeur d'un montant de 18.96 euros.

14-Commerce

Suite à la cession du fond de commerce de la boulangerie de Monsieur REY à la SAS DYMELE, le Conseil Municipal accepte la modification du bail.

15-Itinéraires de randonnée

Suite à la proposition de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'inscription des sentiers de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

16-Budget

Le Conseil Municipal vote le transfert de 15 000 euros du compte 23 - 2315 0347 au compte 23 - 2315 0339.

Le Conseil Municipal vote le transfert de 10 000 euros du compte 23 - 2315 0342 au compte 21 - 2118 120.